



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le  
lundi le 11 août 2014 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Madame	Sylvie Ostigny,	conseillère
Monsieur	Serge Deschênes,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Audrey Couturier,	conseillère

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2014-08-174  
6128

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2014-08-175  
6128

**ADOPTION DES DERNIERS PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter tels quels les procès-verbaux de la session ordinaire du 7 juillet 2014 et la session spéciale du 7 juillet 2014.

**QUESTIONS DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2014-08-176  
6128

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapport financier**

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 juillet 2014.

**- Aqueduc**

Pointe-aux-Outardes : 3 297 m<sup>3</sup>, moyenne : 106 m<sup>3</sup>/jr  
Les Buissons : 15 133 m<sup>3</sup>, moyenne : 505 m<sup>3</sup>/jr  
Station de recherche : Du 07-07-2014 au 04-08-2014 12,4 m<sup>3</sup>  
Camping de la Rive : Du 07-07-2014 au 04-08-2014 5,48 m<sup>3</sup>

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport sur les pratiques tenues : 7,9 et 23 juillet 2014  
Incendie : 22 juillet 2014  
Premiers répondants : 1<sup>er</sup> et 19 juillet 2014  
Formation : aucune



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**- M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbal du 21 mai 2014.

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2014-08-177  
6129

**CORRESPONDANCE :**

**Reçue :**

\* M. Claude Provencher, directeur du Service des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire - 14-06-30- avis d'un paiement au montant de 91 936 \$ dans le cadre de la mesure financière de péréquation.

**Expédiée :**

\* M. Julien Normand et Mme Josée Foster -14-07-08- envoi de la résolution numéro 2014-07-150 selon laquelle le conseil accepte la demande de dérogation mineure DM-2014-03 afin de permettre la construction d'une gloriette à une distance de 1,25 mètre de la résidence.

\* Mécanique Daniel Lévesque inc. -14-07-08- envoi de la résolution numéro 2014-07-151 selon laquelle le conseil accepte la demande de dérogation mineure DM-2014-03 afin de permettre l'installation d'une enseigne sur la façade du bâtiment principal d'une superficie de 6,7 mètres carrés.

\* M. Gilles Boulianne, 146, rue de Baie-Saint-Ludger -14-07-08- envoi de la résolution numéro 2014-07-152 selon laquelle le conseil autorise la levée d'interdiction de construction afin de permettre de construire une nouvelle installation septique tel que prévu dans le rapport de l'expertise géotechnique et dans le rapport d'installation septique du 7 mai 2014.

\* M. Gilles Desbiens et Mme Denise Imbeault, 142, rue de Baie-Saint-Ludger -14-07-08- envoi de la résolution numéro 2014-07-154 selon laquelle le conseil accepte selon certaines conditions la demande de dérogation mineure révisée DM-2013-07 afin de permettre la construction d'une clôture.

\* M. Jean-Pierre Savard, Construction Jean-Pierre Savard -14-07-09- envoi de la résolution numéro 2014-07-161 selon laquelle le conseil accepte le coût budgétaire de 10 906,36 \$, taxes incluses pour les travaux supplémentaires concernant les nouvelles rampes d'accès handicapés et modifications escaliers extérieurs.

\* M. Benoit Desjardins, Desjardins-Villeneuve -14-07-10- envoi de la résolution numéro 2014-07-162 selon laquelle le conseil autorise la firme Desjardins – Villeneuve pour la préparation de plans et devis, ainsi que la surveillance de la construction d'un escalier pour l'accès à la plage à l'aire de repos de la Baie, au coût de 8 301,85 \$, plus taxes.

\* Mme Denise Dion, directrice générale par intérim, CEDFOB, Cégep de Baie-Comeau -14-07-10- envoi de la résolution numéro 2014-07-163 selon laquelle le conseil accepte l'offre de CEDFOB pour la mise en valeur de la halte récréotouristique municipale à l'entrée de Pointe-aux-Outardes, et ce, au coût de 4 982,78 \$, plus taxes.

\* Mme Mélodie Desrosiers, Coopérative solidarité Gaïa -14-07-10- envoi de la résolution numéro 2014-07-166 selon laquelle la municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet de la Coopérative de solidarité Gaïa « Étude de marché et transformation de produits agricoles ».



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

\* Mme Marie-Karine Maltais, chargée de projet, Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire -14-07-10- envoi de la résolution numéro 2014-07-170 selon laquelle le conseil accepte de participer au projet « Formations sur les habitats littoraux d'importance pour les représentants municipaux », en biens et services pour une valeur approximative de 550 \$, soit environ 18 heures pour l'ensemble du projet.

Il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2014-08-178  
6130

### PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2014-08-11, ainsi que les transferts budgétaires.

### LISTE DES TRANSFERTS POUR AOÛT 2014

02 13000 335	Internet - Administration	+	200 \$
02 14000 141	Salaires réguliers – Greffe	+	1 500 \$
02 14000 200	Charges sociales – Employeur	+	200 \$
02 14000 341	Avis public – Élection partielle	+	500 \$
02 14000 670	Fournitures élections	+	200 \$
02 22000 650	Vêtements, chaussures et acc.	+	500 \$
02 32000 681	Électricité – Garage municipal	+	1 000 \$
02 70120 335	Internet - C.L.	+	150 \$
02 70130 521	Ent. patinoire	+	200 \$
02 70150 141	Salaire régulier – Terrain de jeux	+	1 000 \$
			<hr/>
			5 450 \$
02 11000 131	Rémunération des élus	-	1 000 \$
02 11000 133	Allocations dépenses – Élus	-	500 \$
02 13000 670	Fournitures de bureau	-	1 000 \$
02 22000 525	Ent. et rép. – Véhicules incendies	-	500 \$
02 32000 339	Système télécommunications - Voirie	-	300 \$
02 32000 525	Ent. et rép. – Véhicules voirie	-	1 000 \$
02 41200 635	Produits chimiques	-	300 \$
02 61000 670	Fournitures bureau – Urbanisme	-	300 \$
02 70120 331	Téléphonie – Centre intergénérationnel	-	150 \$
02 70150 200	Charges sociales - Employeur	-	150 \$
02 70230 310	Frais de déplacement	-	200 \$
02 70230 519	Location de volumes	-	50 \$
			<hr/>
			5 450 \$

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun engagement de crédit.

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2014-08-179  
6131

**SERVICE DES INCENDIES – RESTAURATION AU KITE-FEST 2014**

Il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, de remettre un montant de 200 \$ au service des incendies de Pointe-aux-Outardes pour aider aux dépenses concernant la restauration lors de l'événement du Kite-Fest au mois d'août dernier. Un montant a été remis à Opération Enfant Soleil par le service des incendies lors de cette activité.

2014-08-180  
6131

**PAGE PHOTOS DU KITE-FEST 2014 - JOURNAL LE MANIC**

**CONSIDÉRANT QUE** le Kite-Fest a eu lieu sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 août derniers;

**CONSIDÉRANT QUE** le journal Le Manic prépare une page photos de l'activité dans son édition du 13 août prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de participer à la publication de la page photos du Kite-Fest qui a eu lieu sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes en réservant une publicité sous forme de bandeau dans l'édition du 13 août, du journal Le Manic, au coût de 267 \$, plus taxes.

2014-08-181  
6131

**APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013 ET PARTICIPATION FINANCIÈRE 2014 – TRANSPORT ADAPTÉ**

Il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'accepter les états financiers 2013 du Transport adapté aux personnes handicapées et préparés par la ville de Baie-Comeau. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 5 098 \$.

Il est également résolu de confirmer la participation financière 2014 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes avec la ville de Baie-Comeau concernant le Transport adapté aux personnes handicapées.

2014-08-182  
6131

**DON – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2014**

**CONSIDÉRANT QUE** l'événement Randonnée Vélo Santé 2014 se tiendra les 22, 23 et 24 août 2014;

**CONSIDÉRANT QUE** la Randonnée Vélo Santé vise à recueillir des fonds au bénéfice de la Fondation du CSSSM en vue de la réalisation d'un « projet santé » pour le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan, secteur Manicouagan et le développement de la Véloroute des Baleines.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Audrey Couturier, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remettre un montant de 250 \$ à la Fondation du centre hospitalier régional de Baie-Comeau dans le cadre de la Randonnée Vélo Santé 2014.



2014-08-183  
6132

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**LOCATION DE CHAPITEAUX - COOPÉRATIVE GAÏA**

**CONSIDÉRANT QUE** la Coopérative Gaïa fait un souper-bénéfice le 13 septembre 2014;

**CONSIDÉRANT QU'** elle aura besoin de deux (2) chapiteaux, tables et chaises.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité, de réserver les deux (2) chapiteaux auprès de la Corporation de développement touristique et récréative de la péninsule au coût de 300 \$, plus taxes, concernant le souper-bénéfice de la Coopérative Gaïa qui aura lieu en septembre prochain.

2014-08-184  
6132

**PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AÎNÉS**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés »;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet déposé consiste à offrir à nos aînés l'occasion de se familiariser avec les ordinateurs et leurs fonctionnements en ayant une formation qui touche leurs besoins et leurs attentes ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour rendre le projet novateur et afin de donner un sens à la formation, les aînés mettront leur savoir-faire acquis lors des sessions pour créer un livre de recettes ou des fiches qui seront liés directement aux groupes de cuisine collective.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, dir. gén./sec.-trés., à présenter, pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes, une demande d'aide auprès du « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés » afin d'offrir de la formation aux aînés en vue de leur permettre de se familiariser avec les ordinateurs et leurs fonctionnements.

2014-08-185  
6132

**SYSTÈME D'APPELS - SOMUM SOLUTIONS INC.**

**CONSIDÉRANT QUE** le système de communication informatique pour aviser rapidement la population ne fonctionne plus;

**CONSIDÉRANT** les difficultés rencontrées pour l'envoi de messages téléphoniques clairs aux citoyens de Pointe-aux-Outardes;

**CONSIDÉRANT** la proposition reçue de Somum Solutions inc. pour avoir accès au service d'appels de masse par Internet, tout en ayant les mises à jour et le support technique;

**CONSIDÉRANT QUE** la base de données téléphoniques a été perdue avec le bris du système.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Somum Solutions inc. à traiter la base de données téléphoniques au coût de 214,62 \$, taxes incluses, et d'accepter

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



la proposition de Somum Solutions inc. pour le service d'appels de masse par Internet au même coût que le contrat en cours, soit 125 \$/mois incluant 1 250 minutes/mois, les mises à jour et le support technique. Les appels supplémentaires seront facturables à raison de 0,08 \$/minute.

2014-08-186

6133

**BRIS DE LA POMPE DU PUIS P-1 – SECTEUR LES BUISSONS**

**CONSIDÉRANT QUE** le moteur et la pompe submersible du puits #1 du secteur Les Buissons ont cessé de fonctionner au mois de juillet;

**CONSIDÉRANT QU'** il a fallu procéder à son remplacement en urgence car la demande en eau potable était forte.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Serge Deschênes, et résolu à l'unanimité, d'entériner les coûts pour la fourniture et l'installation de la pompe du puits P-1 du secteur Les Buissons pour un montant d'environ 3 000 \$.

2014-08-187

6133

**« COURIR POUR LA VIE » EN MOUVEMENT POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE**

**CONSIDÉRANT QUE** le 6 septembre prochain, il y aura le Demi-marathon Rosaire-Roy pour la prévention du suicide;

**CONSIDÉRANT QUE** Mme Audrey Couturier va participer à ce Demi-marathon.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Sylvie Ostigny, et résolu à l'unanimité des membres votants, de faire un don de 100 \$ à Mme Audrey Couturier qu'elle remettra au Centre de prévention du suicide.

La conseillère Audrey Couturier se retire de la décision.

**AFFAIRES NOUVELLES**

2014-08-188

6133

**PUBLI-REPORTAGE – FESTIVAL COUNTRY DES NORD-CÔTIERS**

**CONSIDÉRANT QUE** le Festival country des nord-côtiers aura lieu sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes, les 14, 15, 16 et 17 août prochain;

**CONSIDÉRANT QUE** le journal Le Manic prépare un publi-reportage de l'activité dans son édition du 20 août prochain.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de participer au publi-reportage du Festival country des nord-côtiers réservant une publicité sous forme de bandeau dans l'édition du 20 août du journal Le Manic, au coût de 207 \$, plus taxes.

**PROJET ROUTIER**

Le conseiller Serge Deschênes fait un résumé de sa dernière conversation avec le MTQ. Le diamètre des ponceaux ne sera pas diminué. Les travaux sont évalués à 1,5 million \$ pour une distance de



## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

1,23 km. Suite aux changements demandés, le MTQ est en attente de l'autorisation du MAPAQ pour une conduite de drainage. Aujourd'hui, M. Philippe Gauthier, du MTQ et M. Réjean Dubé, du Centre de recherche Les Buissons ont fait une visite terrain concernant le dossier. Les propriétaires touchés par les travaux seront rencontrés prochainement. Il y aura une assemblée pour présenter le projet à la population. Le contrat pourrait être octroyé en 2014 afin que les travaux soient réalisés au printemps 2015.

### CENTRE DE RECHERCHE LES BUISSONS

M. Le maire fait un résumé de la dernière rencontre du conseil d'administration du Centre de recherche Les Buissons, qui a eu lieu le 10 juillet dernier, afin de déposer le rapport d'activité 2013-2014, ainsi que le rapport financier de l'exercice terminé le 31 mars 2014. M. Claude Dahl, de la CRÉ Côte-Nord va se joindre au conseil d'administration du Centre de recherche Les Buissons. Certains rapports seront déposés à l'automne auprès du conseil d'administration dans le but d'élaborer un plan stratégique qui pavera la voie au renouvellement d'une entente avec son partenaire principal qu'est le MAPAQ.

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2014-08-189  
6134

### FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 21 h 05.

  
MAIRE

  
DIRECTRICE GÉNÉRALE /  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

*Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
MAIRE